



Conseil provincial du 26 mars 2026

L'alcool impact la santé de tous, quels moyens pour le contourner ?

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers collègues,

Il y a quelques jours, l'institut Vias a publié son baromètre de la sécurité routière pour l'année 2025.

Malheureusement, celui-ci met en évidence une hausse des accidents corporels impliquant des conducteurs sous l'influence de l'alcool. Cette tendance est particulièrement marquée dans plusieurs communes de notre belle province.

Certains pourraient être tentés de relativiser ces chiffres en affirmant que la situation n'est pas pire qu'ailleurs ou qu'il s'agit de communes traversées par de grands axes routiers plus accidentogènes. Pour ma part, ces données m'inquiètent et doivent, selon moi, être prises au sérieux.

Je suis consciente que les contrôles sont renforcés et que les campagnes de prévention contre l'alcool, notamment auprès des jeunes, sont nombreuses et importantes. Malgré cela, la question de l'alcool reste, à mes yeux, avant tout, un véritable enjeu de santé publique.

Je ne plaide pas pour une interdiction pure et simple de l'alcool. Les interdits seront toujours contournés. Et comme dans tout, une consommation raisonnable doit rester un plaisir sans trop de danger.

Néanmoins, nous devons aussi reconnaître qu'il existe encore une pression sociale importante autour de sa consommation.

Qui n'a jamais entendu une remarque parce qu'il était le seul à boire un soft lors d'une soirée ? Qui n'a jamais dit « juste un verre » avant de finalement en consommer davantage ?

Or, consommé régulièrement ou de manière excessive, l'alcool peut abîmer la santé, détruire des vies et conduire à des situations d'addiction.

Dès lors, ne serait-il pas opportun, au-delà des campagnes de prévention contre l'alcool, de promouvoir davantage les alternatives sans alcool : les mocktails, les bières sans alcool ou encore les vins désalcoolisés, qui rencontrent aujourd'hui un succès croissant ?

Mesdames, Messieurs les Députés, mes questions sont les suivantes :



- Quelles sont actuellement les campagnes de prévention en matière de consommation d'alcool pour la santé et quelles sont celles qui sont prévues prochainement dans notre province ?
- Une attention particulière est-elle portée, lors des événements provinciaux, à la mise en valeur d'alternatives attrayantes sans alcool meilleure pour la santé ?
- Quels moyens ou dispositifs d'encouragement existent pour soutenir les associations qui souhaitent promouvoir des offres sans alcool bonne pour la santé lors de leurs événements ?
- Existe-t-il une charte ou des recommandations provinciales pour les événements soutenus financièrement par la Province concernant la prévention alcool en matière de santé?
- Les associations qui organisent des événements peuvent-elles bénéficier d'outils, de formations ou de matériel de sensibilisation pour promouvoir une consommation responsable ?

Je vous remercie,

Mélanie Leponce (Les Engagés)



Réponse du Député Luc Lejeune

Madame la Conseillère provinciale,

Je vous remercie pour votre question qui mérite, en effet, une attention soutenue. La Province de Liège est pleinement consciente de cette réalité et y apporte des réponses concrètes.

Premièrement : nous agissons, concrètement, sur le terrain. La campagne Liège Province Festive est notre outil phare. Elle est présente lors des événements festifs de toute la province — des Ardentes au carnaval de Dolhain, des soirées étudiantes aux fêtes communales. En 2025, ce sont 21 événements couverts, 25 stands tenus, et près de 10.000 personnes sensibilisées. Et cette action, nous ne la menons pas seuls : depuis mars 2023, la Province de Liège est officiellement reconnue opérateur en promotion de la santé par l'AVIQ, pour l'axe « Prévention des usages addictifs et réduction des risques ».

Deuxièmement : nous accompagnons les organisateurs, pas seulement le public. Parce que la prévention ne commence pas quand les jeunes arrivent au stand — elle commence quand l'organisateur prépare son événement. Dans le cadre de cet accompagnement, nous leur soumettons notre charte de réduction des risques et notre check-list : eau potable gratuite, softs moins chers que l'alcool, espace safe, retours à domicile anticipés, signalétique claire.

Troisièmement : nous aidons les associations à se saisir de ces outils. Notre soutien prend deux formes. Pour les associations qui bénéficient d'un financement provincial, nous combinons subvention et présence d'un stand : c'est le cas de la Maison des jeunes de Jalhay pour le Laetare, du CVFE pour la Cycloparade, ou encore du groupe Safe use de Huy-Waremme. Mais pour toutes les autres — celles qui ne bénéficient d'aucun subside — la campagne reste entièrement gratuite : stand, animations, matériel et formations des équipes.

Quatrièmement : nous allons aussi dans les écoles. Avec BE cool@school, nous formons des jeunes en secondaire et dans le supérieur aux réalités des assuétudes. Pas pour les effrayer, mais pour les informer, les outiller, les responsabiliser. Des dizaines de séances sont déjà planifiées dans les prochaines semaines dans toute la province.

Cinquièmement : nous valorisons les alternatives. Autant dans les événements provinciaux que dans les autres ; autant de manières concrètes de promouvoir une consommation différente, sans stigmatiser ni interdire.

Vous le constatez donc, la Province de Liège est active et engagée sur le terrain de la prévention. Le Pôle Promotion et Animations mène chaque jour un travail patient, de terrain et de partenariat, avec un objectif simple : construire les conditions d'une fête plus sûre, plus responsable. Notre approche n'est pas d'interdire la fête — c'est de faire la fête, sans perdre la tête.

Je vous remercie.

